

Compte de résultat

	31/12/22	31/12/21	Abs.(M)	Abs.(%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	6 029 651,55	5 682 230,84	347 420,71	6,11
Production vendue	7 321 171,28	6 080 045,75	1 241 125,53	20,41
Autres produits	616 719,12	345 305,01	271 414,11	78,60
Total	13 967 541,95	12 107 581,60	1 859 960,35	15,36
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	5 228 687,32	4 324 647,44	904 039,88	20,90
Variation de stock (m/ses)	246 114,42	455 615,97	-209 501,55	-45,98
Achats de m.p & aut.approv.	57 322,20	75 941,21	-18 619,01	-24,52
Autres achats & charges externes	3 616 228,55	3 254 298,04	361 930,51	11,12
Total	9 148 352,49	8 110 502,66	1 037 849,83	12,80
MARGE SUR M/SES & MAT	4 819 189,46	3 997 078,94	822 110,52	20,57
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	86 746,63	202 334,32	-115 587,69	-57,13
Salaires et Traitements	2 349 132,91	2 090 050,35	259 082,56	12,40
Charges sociales	1 007 583,76	859 183,60	148 400,16	17,27
Amortissements et provisions	340 555,02	612 813,09	-272 258,07	-44,43
Autres charges	12 577,46	3 997,18	8 580,28	214,66
Total	3 796 595,78	3 768 378,54	28 217,24	0,75
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 022 593,68	228 700,40	793 893,28	347,13
Produits financiers		95,91	-95,91	-100,00
Résultat financier		95,91	-95,91	-100,00
RESULTAT COURANT	1 022 593,68	228 796,31	793 797,37	346,95
Produits exceptionnels		85 589,00	-85 589,00	-100,00
Charges exceptionnelles	51 756,52	227 616,09	-175 859,57	-77,26
Résultat exceptionnel	-51 756,52	-142 027,09	90 270,57	-63,56
Participation des salariés	81 963,00		81 963,00	
Impôts sur les bénéfices	180 390,00		180 390,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	708 484,16	86 769,22	621 714,94	716,52

ANNEXE DES COMPTES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3H DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 8 464 491 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 708 484 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Autres immobilisations incorporelles : 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

En 2021, l'analyse des pratiques de livraison de consommables et leur rapprochement aux matériels connectés en e-maintenance avait amené à revoir l'estimation de la provision sur le stock d'encre en clientèle. Une provision pour dépréciation de ce stock avait été constituée à hauteur à 100% de sa valeur amorçant ainsi la tendance vers une consommation client immédiate incluse au contrat.

Le déploiement de la solution "e-maintenance" offre le suivi à distance de nombreux indicateurs de consommation du client (volume imprimé, types d'impressions, taux de remplissage des cartouches, etc) et permet de piloter de manière plus automatique et plus efficace la gestion des consommables envoyés aux clients selon leurs besoins.

La "Zero Toner Policy" qui consiste à ne pas envoyer de cartouches aux clients en dehors des envois automatiques de la e-maintenance a été mise en place au cours de l'exercice.

Chaque cartouche envoyée via e-maintenance au client est consommée rapidement, car cela reflète le besoin de remplacement à venir.

En 2022, Le parc relié à la e-maintenance s'élève à 6 538 machines sur un total de 7159 machines, soit 91%.

Il est donc désormais considéré que les encres en clientèle sont immédiatement consommées dès leur sortie de stocks. il n'y a plus de traitement par voie de provision.

L'incidence sur les comptes de ce changement d'estimation se matérialise par une valorisation des stocks sans "encres en clientèle" et reprise totale de la provision pratiquée fin 2021 pour 447 210 euros.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	800 670			800 670
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 961	559 539		566 500
Immobilisations incorporelles	807 631	559 539		1 367 170
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	404 329	21 647	67 632	358 344
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	464 322	13 994	244 164	234 151
– Emballages récupérables et divers	2 333			2 333
– Immobilisations corporelles en cours		1 828		1 828
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	870 985	37 469	311 796	596 657
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	27 285	3 182		30 468
Immobilisations financières	27 285	3 182		30 468
ACTIF IMMOBILISE	1 705 901	600 190	311 796	1 994 295

Notes sur le bilan

Les flux s’analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l’actif circulant				
Acquisitions	559 539	37 469	3 182	600 190
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l’exercice	559 539	37 469	3 182	600 190
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l’actif circulant				
Cessions		311 796		311 796
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l’exercice		311 796		311 796

Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de la réorganisation de l’activité il a été acquis auprès du groupe un parc de contrats et matériels.
Cette acquisition est d’un montant de 559 539 euros.
Elle a été portée en "Autres Immobilisations incorporelles"
Il a été décidé de procéder à un amortissement sur 7 années sur le mode linéaire.
La dotation aux amortissements de l’exerice est de 79 934 euros.

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	800 670
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	800 670

Dépréciation du fonds commercial : 198 000 euros

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 961	79 934		86 895
Amortissements incorporelles	6 961	79 934		86 895
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	224 377	26 853	67 632	183 598
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	381 371	19 374	242 997	157 748
– Emballages récupérables et divers	2 333			2 333
Amortissements corporelles	608 081	46 227	310 629	343 680
AMORTISSEMENTS	615 042	126 162	310 629	430 574

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 589 666 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 468		30 468
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 207 617	3 207 617	
Autres	3 252 971	3 252 971	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	98 611	98 611	
Total	6 589 666	6 559 198	30 468
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées de manière individuelle (valeur d'inventaire < valeur comptable) selon les clients.

Produits à recevoir

	Montant
Clients Fact. A Etablir	980 063
Clients Fact. A Etablir Groupe	171 819
Avoirs A Recevoir	360 538
IJSS à Recevoir	2 139
Etat produits a recevoir	2 400
Total	1 516 958

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation sur stock Matériels	68 048
Dépréciation sur Stock de Pièces Détachées	13 875
TOTAL	81 923

En 2021, l'analyse des pratiques de livraison de consommables et leur rapprochement aux matériels connectés en e-maintenance avait amené à revoir l'estimation de la provision sur le stock d'encres en clientèle. Une provision pour dépréciation de ce stock avait été constituée à hauteur à 100% de sa valeur amorçant ainsi la tendance vers une consommation client immédiate incluse au contrat.

Le déploiement de la solution "e-maintenance" offre le suivi à distance de nombreux indicateurs de consommation du client (volume imprimé, types d'impressions, taux de remplissage des cartouches, etc) et permet de piloter de manière plus automatique et plus efficace la gestion des consommables envoyés aux clients selon leurs besoins.

La "Zero Toner Policy" qui consiste à ne pas envoyer de cartouches aux clients en dehors des envois automatiques de la e-maintenance a été mise en place au cours de l'exercice.

Chaque cartouche envoyée via e-maintenance au client est consommée rapidement, car cela reflète le besoin de remplacement à venir.

En 2022, Le parc relié à la e-maintenance s'élève à 6 538 machines sur un total de 7159 machines, soit 91%.

Il est donc désormais considéré que les encres en clientèle sont immédiatement consommées dès leur sortie de stocks. il n'y a plus de traitement par voie de provision.

L'incidence sur les comptes de ce changement d'estimation se matérialise par une valorisation des stocks sans "encres en clientèle" et reprise totale de la provision pratiquée fin 2021 pour 447 210 euros.

Cette disposition explique l'importante baisse des provisions sur stock au 31/12/2022

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Provision / Créances Douteuses	156 819
TOTAL	156 819

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 156 818.66 euros.

Méthode d'évaluation de la dépréciation forfaitaire des créances clients :

Depuis l'exercice clos au 31/12/2018, les méthodes de calcul propres au groupe CANON, appliquent un taux moyen au solde des créances clients.

Le taux moyen est obtenu par le rapport des pertes sur créances (cumulées des deux derniers exercices et de la situation de pertes au 31 décembre N) sur les créances clients.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 456 000,00 euros décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 15,20 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	4 077 948
Résultat de l'exercice précédent	86 769
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	4 164 717
Affectations aux réserves	
Distributions	830 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	3 334 717
Total des affectations	4 164 717

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	456 000				456 000
Primes d'émission	1 987				1 987
Réserve légale	45 600				45 600
Report à Nouveau	4 077 948	3 334 717	3 334 717	4 077 948	3 334 717
Résultat de l'exercice	86 769	-86 769	708 484	86 769	708 484
Dividendes		830 000			
Total Capitaux Propres	4 668 304	4 077 948	4 043 202	4 164 717	4 546 788

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	73 520	48 850			122 370
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	31 684				31 684
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		21 595			21 595
Total	105 204	70 445			175 649
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		21 595			
Financières					
Exceptionnelles		48 850			

La société 3H Distribution applique les dispositions du règlement sur les passifs "règlement 2000-06 du comité de la réglementation comptable) entré en vigueur le 1er janvier 2002.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes et les règles du groupe en la matière.

Les provisions pour Risques et Charges sont composées de litiges sociaux et d'une partie des engagements de fin de carrière (le solde non provisionné étant inscrit en Engagement Hors Bilan).

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 742 054 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 306 443	1 306 443		
Dettes fiscales et sociales	1 304 889	1 304 889		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	367 518	367 518		
Produits constatés d'avance	763 204	763 204		
Total	3 742 054	3 742 054		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	180 390			

Charges à payer

	Montant
Frs – Factures Non Parvenues	511 772
Dettes provis.Congés Payés	215 523
Dettes provis. pr partic. salariés	81 963
Personnel – autres charges à payer	212 275
Personnel autres frais à payer – ta	1 981
Charges sociales / Congés Payés	86 864
Org.Sociaux Charges à Payer	65 839
CET – CFE et CV	4 691
Charges fiscales à payer sur autres	12 965
Prov. Ch. fiscales sur CP et Primes	9 292
Autres impôts à Payer	25 221
Total	1 228 387

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d’avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	98 611		
Total	98 611		

Produits constatés d’avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constat,s d avance	763 204		
Total	763 204		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2022
Ventes de Matériels	6 029 652
Prestations et autres Produits	7 321 171
TOTAL	13 350 823

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 739	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 168	
Provisions pour risques et charges	48 850	
TOTAL	51 757	

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 022 594	192 894	829 700
+ Résultat exceptionnel	-51 757	-12 504	-39 253
– Participations des salariés	81 963		81 963
Résultat comptable	888 874	180 390	708 484
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d’impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de -24 589 euros. Ce montant ne tient pas compte d’un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<i>Accroissements de la dette future d’impôt</i>	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d’autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
<i>Allègements de la dette future d’impôt</i>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l’exercice	207 356
Liés à d’autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	207 356
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	-24 589
Base = (A – B – C – D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2001, la société SAS 3H DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA CANON FRANCE.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Commissaires aux Comptes:

Les honoraires de certification portés en charge sont de 9 604 euros HT pour l'exercice.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Le conflit ukrainien n'a, à ce jour, pas d'incidence significative sur l'activité de la société.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 52 personnes dont 4 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	20	
Agents de maîtrise et techniciens	19	
Employés	13	
Ouvriers		
Total	52	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 242 447 euros

– Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 31 684 euros

Les Hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes:

- Taux d'actualisation 3.85%
- Taux de croissance des salaires :2.84 %
- Age de départ en retraite 62 ans
- Taux de mobilité du personnel variable selon l'âge
- Table de mortalité : TH 2016–18 pour les Hommes et TH 2016–18 pour les femmes.
- Taux de charges sociales patronales : 50%
- Hypothèse de rendement de fonds : 2%



SAS 3H DISTRIBUTION

31 Rue du 35e Régiment
69500 BRON

Exercice clos le 31/12/2022

SIRET : 33063143300050

APE : 9511Z

Certifié Conforme.

EKYLIS

Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
11, rue Guilloud 69442 Lyon Cedex 03
Tél: 04.72.68.87.87 - Fax : 04.72.33.16.18 et 04.72.68.87.70
e.mail : contact@ekylis.com site : www.ekylis.com

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 960,50	6 960,50		
Fonds commercial	800 670,43	198 000,00	602 670,43	711 670,43
Autres immobilisations incorporelles	559 539,00	79 934,14	479 604,86	
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	594 828,86	343 679,84	251 149,02	262 903,55
Immob. en cours / Avances & acomptes	1 828,14		1 828,14	
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	30 468,15		30 468,15	27 285,18
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 994 295,08	628 574,48	1 365 720,60	1 001 859,16
<i>Stocks</i>				
Marchandises	777 069,79	81 923,24	695 146,55	518 330,93
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	3 207 616,81	156 818,66	3 050 798,15	2 232 453,53
Fournisseurs débiteurs	367 905,86		367 905,86	897 468,79
Personnel	3 689,23		3 689,23	3 916,90
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	114 686,88		114 686,88	93 980,61
Autres créances	2 766 688,62		2 766 688,62	2 883 678,17
<i>Divers</i>				
Disponibilités	1 244,27		1 244,27	133,26
Charges constatées d'avance	98 610,93		98 610,93	45 212,51
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 337 512,39	238 741,90	7 098 770,49	6 675 174,70
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	9 331 807,47	867 316,38	8 464 491,09	7 677 033,86

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	456 000,00	456 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 986,70	1 986,70
Réserve légale	45 600,00	45 600,00
Report à nouveau	3 334 717,45	4 077 948,23
Résultat de l'exercice	708 484,16	86 769,22
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 546 788,31	4 668 304,15
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	143 965,00	73 520,00
Provisions pour charges	31 684,00	31 684,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	175 649,00	105 204,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	180 390,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 306 442,90	1 310 528,37
Personnel	524 988,05	307 672,11
Organismes sociaux	359 354,00	243 010,14
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	346 045,87	340 677,46
Autres dettes fiscales et sociales	74 501,29	75 991,69
Dettes fiscales et sociales	1 304 889,21	967 351,40
Autres dettes	187 127,67	20 902,94
Produits constatés d'avance	763 204,00	604 743,00
TOTAL DETTES	3 742 053,78	2 903 525,71
TOTAL PASSIF	8 464 491,09	7 677 033,86

3H DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 456.000 euros
Siège social : Rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation
69500 Bron
330 631 433 RCS Lyon

Procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 30 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 30 juin,
Au siège social de l'associé unique, à Paris,

La société Canon France, société par actions simplifiée au capital de 141.940.032 euros, ayant son siège social 14 rue Emile Borel, 75017 Paris, 738 205 269 RCS Paris, représentée par son Président, Monsieur Patrick Chapuis,

Agissant en qualité d'associé unique de la société 3H Distribution, a statué sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Affectation du résultat,
- Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

L'associé unique constate que les comptes annuels, le rapport de gestion, le rapport du Commissaire aux comptes ainsi que le texte des résolutions proposées lui ont été soumis et ont été soumis au Comité Social et Economique.

Connaissance prise du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes, l'associé unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique approuve également les dépenses non déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, dont le montant s'élève à 14.000 euros, représentant un impôt de 3.500 euros.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 708.484 euros, en totalité au compte "report à nouveau", qui présentera ainsi, après affectation, un solde de 4.043.201 euros.

L'associé unique prend acte que les dividendes suivants ont été versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2021	830.000 €	0 €	0 €	0 €
31 décembre 2020	0 €	0 €	0 €	0 €
31 décembre 2019	0 €	0 €	0 €	0 €

TROISIEME DECISION

Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'associé unique prend acte qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.



L'associé unique

La société Canon France

Représentée par Monsieur Patrick Chapuis

3 H DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée

31 rue du 35e Régiment d'Aviation

69500 BRON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

3 H DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée

31 rue du 35e Régiment d'Aviation

69500 BRON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'associé unique de la société 3 H DISTRIBUTION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 H DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 juin 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Vincent BLESTEL

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 960,50	6 960,50		
Fonds commercial	800 670,43	198 000,00	602 670,43	711 670,43
Autres immobilisations incorporelles	559 539,00	79 934,14	479 604,86	
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	594 828,86	343 679,84	251 149,02	262 903,55
Immob. en cours / Avances & acomptes	1 828,14		1 828,14	
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	30 468,15		30 468,15	27 285,18
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 994 295,08	628 574,48	1 365 720,60	1 001 859,16
<i>Stocks</i>				
Marchandises	777 069,79	81 923,24	695 146,55	518 330,93
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	3 207 616,81	156 818,66	3 050 798,15	2 232 453,53
Fournisseurs débiteurs	367 905,86		367 905,86	897 468,79
Personnel	3 689,23		3 689,23	3 916,90
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	114 686,88		114 686,88	93 980,61
Autres créances	2 766 688,62		2 766 688,62	2 883 678,17
<i>Divers</i>				
Disponibilités	1 244,27		1 244,27	133,26
Charges constatées d'avance	98 610,93		98 610,93	45 212,51
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 337 512,39	238 741,90	7 098 770,49	6 675 174,70
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	9 331 807,47	867 316,38	8 464 491,09	7 677 033,86

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	456 000,00	456 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 986,70	1 986,70
Réserve légale	45 600,00	45 600,00
Report à nouveau	3 334 717,45	4 077 948,23
Résultat de l'exercice	708 484,16	86 769,22
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 546 788,31	4 668 304,15
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	143 965,00	73 520,00
Provisions pour charges	31 684,00	31 684,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	175 649,00	105 204,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	180 390,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 306 442,90	1 310 528,37
Personnel	524 988,05	307 672,11
Organismes sociaux	359 354,00	243 010,14
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	346 045,87	340 677,46
Autres dettes fiscales et sociales	74 501,29	75 991,69
Dettes fiscales et sociales	1 304 889,21	967 351,40
Autres dettes	187 127,67	20 902,94
Produits constatés d'avance	763 204,00	604 743,00
TOTAL DETTES	3 742 053,78	2 903 525,71
TOTAL PASSIF	8 464 491,09	7 677 033,86

Compte de résultat

	31/12/22	31/12/21	Abs.(M)	Abs.(%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	6 029 651,55	5 682 230,84	347 420,71	6,11
Production vendue	7 321 171,28	6 080 045,75	1 241 125,53	20,41
Autres produits	616 719,12	345 305,01	271 414,11	78,60
Total	13 967 541,95	12 107 581,60	1 859 960,35	15,36
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	5 228 687,32	4 324 647,44	904 039,88	20,90
Variation de stock (m/ses)	246 114,42	455 615,97	-209 501,55	-45,98
Achats de m.p & aut.approv.	57 322,20	75 941,21	-18 619,01	-24,52
Autres achats & charges externes	3 616 228,55	3 254 298,04	361 930,51	11,12
Total	9 148 352,49	8 110 502,66	1 037 849,83	12,80
MARGE SUR M/SES & MAT	4 819 189,46	3 997 078,94	822 110,52	20,57
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	86 746,63	202 334,32	-115 587,69	-57,13
Salaires et Traitements	2 349 132,91	2 090 050,35	259 082,56	12,40
Charges sociales	1 007 583,76	859 183,60	148 400,16	17,27
Amortissements et provisions	340 555,02	612 813,09	-272 258,07	-44,43
Autres charges	12 577,46	3 997,18	8 580,28	214,66
Total	3 796 595,78	3 768 378,54	28 217,24	0,75
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 022 593,68	228 700,40	793 893,28	347,13
Produits financiers		95,91	-95,91	-100,00
Résultat financier		95,91	-95,91	-100,00
RESULTAT COURANT	1 022 593,68	228 796,31	793 797,37	346,95
Produits exceptionnels		85 589,00	-85 589,00	-100,00
Charges exceptionnelles	51 756,52	227 616,09	-175 859,57	-77,26
Résultat exceptionnel	-51 756,52	-142 027,09	90 270,57	-63,56
Participation des salariés	81 963,00		81 963,00	
Impôts sur les bénéfices	180 390,00		180 390,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	708 484,16	86 769,22	621 714,94	716,52

ANNEXE DES COMPTES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3H DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 8 464 491 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 708 484 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Autres immobilisations incorporelles : 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

En 2021, l'analyse des pratiques de livraison de consommables et leur rapprochement aux matériels connectés en e-maintenance avait amené à revoir l'estimation de la provision sur le stock d'encre en clientèle. Une provision pour dépréciation de ce stock avait été constituée à hauteur à 100% de sa valeur amorçant ainsi la tendance vers une consommation client immédiate incluse au contrat.

Le déploiement de la solution "e-maintenance" offre le suivi à distance de nombreux indicateurs de consommation du client (volume imprimé, types d'impressions, taux de remplissage des cartouches, etc) et permet de piloter de manière plus automatique et plus efficace la gestion des consommables envoyés aux clients selon leurs besoins.

La "Zero Toner Policy" qui consiste à ne pas envoyer de cartouches aux clients en dehors des envois automatiques de la e-maintenance a été mise en place au cours de l'exercice.

Chaque cartouche envoyée via e-maintenance au client est consommée rapidement, car cela reflète le besoin de remplacement à venir.

En 2022, Le parc relié à la e-maintenance s'élève à 6 538 machines sur un total de 7159 machines, soit 91%.

Il est donc désormais considéré que les encres en clientèle sont immédiatement consommées dès leur sortie de stocks. il n'y a plus de traitement par voie de provision.

L'incidence sur les comptes de ce changement d'estimation se matérialise par une valorisation des stocks sans "encres en clientèle" et reprise totale de la provision pratiquée fin 2021 pour 447 210 euros.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	800 670			800 670
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 961	559 539		566 500
Immobilisations incorporelles	807 631	559 539		1 367 170
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	404 329	21 647	67 632	358 344
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	464 322	13 994	244 164	234 151
– Emballages récupérables et divers	2 333			2 333
– Immobilisations corporelles en cours		1 828		1 828
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	870 985	37 469	311 796	596 657
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	27 285	3 182		30 468
Immobilisations financières	27 285	3 182		30 468
ACTIF IMMOBILISE	1 705 901	600 190	311 796	1 994 295

Notes sur le bilan

Les flux s’analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l’actif circulant				
Acquisitions	559 539	37 469	3 182	600 190
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l’exercice	559 539	37 469	3 182	600 190
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l’actif circulant				
Cessions		311 796		311 796
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l’exercice		311 796		311 796

Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de la réorganisation de l’activité il a été acquis auprès du groupe un parc de contrats et matériels.
Cette acquisition est d’un montant de 559 539 euros.
Elle a été portée en "Autres Immobilisations incorporelles"
Il a été décidé de procéder à un amortissement sur 7 années sur le mode linéaire.
La dotation aux amortissements de l’exerice est de 79 934 euros.

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	800 670
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	800 670

Dépréciation du fonds commercial : 198 000 euros

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 961	79 934		86 895
Amortissements incorporelles	6 961	79 934		86 895
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	224 377	26 853	67 632	183 598
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	381 371	19 374	242 997	157 748
– Emballages récupérables et divers	2 333			2 333
Amortissements corporelles	608 081	46 227	310 629	343 680
AMORTISSEMENTS	615 042	126 162	310 629	430 574

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 589 666 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 468		30 468
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 207 617	3 207 617	
Autres	3 252 971	3 252 971	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	98 611	98 611	
Total	6 589 666	6 559 198	30 468
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées de manière individuelle (valeur d'inventaire < valeur comptable) selon les clients.

Produits à recevoir

	Montant
Clients Fact. A Etablir	980 063
Clients Fact. A Etablir Groupe	171 819
Avoirs A Recevoir	360 538
IJSS à Recevoir	2 139
Etat produits a recevoir	2 400
Total	1 516 958

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation sur stock Matériels	68 048
Dépréciation sur Stock de Pièces Détachées	13 875
TOTAL	81 923

En 2021, l'analyse des pratiques de livraison de consommables et leur rapprochement aux matériels connectés en e-maintenance avait amené à revoir l'estimation de la provision sur le stock d'encres en clientèle. Une provision pour dépréciation de ce stock avait été constituée à hauteur à 100% de sa valeur amorçant ainsi la tendance vers une consommation client immédiate incluse au contrat.

Le déploiement de la solution "e-maintenance" offre le suivi à distance de nombreux indicateurs de consommation du client (volume imprimé, types d'impressions, taux de remplissage des cartouches, etc) et permet de piloter de manière plus automatique et plus efficace la gestion des consommables envoyés aux clients selon leurs besoins.

La "Zero Toner Policy" qui consiste à ne pas envoyer de cartouches aux clients en dehors des envois automatiques de la e-maintenance a été mise en place au cours de l'exercice.

Chaque cartouche envoyée via e-maintenance au client est consommée rapidement, car cela reflète le besoin de remplacement à venir.

En 2022, Le parc relié à la e-maintenance s'élève à 6 538 machines sur un total de 7159 machines, soit 91%.

Il est donc désormais considéré que les encres en clientèle sont immédiatement consommées dès leur sortie de stocks. il n'y a plus de traitement par voie de provision.

L'incidence sur les comptes de ce changement d'estimation se matérialise par une valorisation des stocks sans "encres en clientèle" et reprise totale de la provision pratiquée fin 2021 pour 447 210 euros.

Cette disposition explique l'importante baisse des provisions sur stock au 31/12/2022

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Provision / Créances Douteuses	156 819
TOTAL	156 819

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 156 818.66 euros.

Méthode d'évaluation de la dépréciation forfaitaire des créances clients :

Depuis l'exercice clos au 31/12/2018, les méthodes de calcul propres au groupe CANON, appliquent un taux moyen au solde des créances clients.

Le taux moyen est obtenu par le rapport des pertes sur créances (cumulées des deux derniers exercices et de la situation de pertes au 31 décembre N) sur les créances clients.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 456 000,00 euros décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 15,20 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	4 077 948
Résultat de l'exercice précédent	86 769
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	4 164 717
Affectations aux réserves	
Distributions	830 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	3 334 717
Total des affectations	4 164 717

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	456 000				456 000
Primes d’émission	1 987				1 987
Réserve légale	45 600				45 600
Report à Nouveau	4 077 948	3 334 717	3 334 717	4 077 948	3 334 717
Résultat de l’exercice	86 769	-86 769	708 484	86 769	708 484
Dividendes		830 000			
Total Capitaux Propres	4 668 304	4 077 948	4 043 202	4 164 717	4 546 788

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	73 520	48 850			122 370
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	31 684				31 684
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		21 595			21 595
Total	105 204	70 445			175 649
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		21 595			
Financières					
Exceptionnelles		48 850			

La société 3H Distribution applique les dispositions du règlement sur les passifs "règlement 2000-06 du comité de la réglementation comptable) entré en vigueur le 1er janvier 2002.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes et les règles du groupe en la matière.

Les provisions pour Risques et Charges sont composées de litiges sociaux et d'une partie des engagements de fin de carrière (le solde non provisionné étant inscrit en Engagement Hors Bilan).

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 742 054 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 306 443	1 306 443		
Dettes fiscales et sociales	1 304 889	1 304 889		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	367 518	367 518		
Produits constatés d'avance	763 204	763 204		
Total	3 742 054	3 742 054		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	180 390			

Charges à payer

	Montant
Frs – Factures Non Parvenues	511 772
Dettes provis.Congés Payés	215 523
Dettes provis. pr partic. salariés	81 963
Personnel – autres charges à payer	212 275
Personnel autres frais à payer – ta	1 981
Charges sociales / Congés Payés	86 864
Org.Sociaux Charges à Payer	65 839
CET – CFE et CV	4 691
Charges fiscales à payer sur autres	12 965
Prov. Ch. fiscales sur CP et Primes	9 292
Autres impôts à Payer	25 221
Total	1 228 387

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d’avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	98 611		
Total	98 611		

Produits constatés d’avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constat,s d avance	763 204		
Total	763 204		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2022
Ventes de Matériels	6 029 652
Prestations et autres Produits	7 321 171
TOTAL	13 350 823

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 739	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 168	
Provisions pour risques et charges	48 850	
TOTAL	51 757	

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 022 594	192 894	829 700
+ Résultat exceptionnel	-51 757	-12 504	-39 253
– Participations des salariés	81 963		81 963
Résultat comptable	888 874	180 390	708 484
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d’impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de -24 589 euros. Ce montant ne tient pas compte d’un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<i>Accroissements de la dette future d’impôt</i>	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d’autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
<i>Allègements de la dette future d’impôt</i>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l’exercice	207 356
Liés à d’autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	207 356
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	-24 589
Base = (A – B – C – D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2001, la société SAS 3H DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA CANON FRANCE.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Commissaires aux Comptes:

Les honoraires de certification portés en charge sont de 9 604 euros HT pour l'exercice.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Le conflit ukrainien n'a, à ce jour, pas d'incidence significative sur l'activité de la société.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 52 personnes dont 4 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	20	
Agents de maîtrise et techniciens	19	
Employés	13	
Ouvriers		
Total	52	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 242 447 euros

– Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 31 684 euros

Les Hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes:

- Taux d'actualisation 3.85%
- Taux de croissance des salaires :2.84 %
- Age de départ en retraite 62 ans
- Taux de mobilité du personnel variable selon l'âge
- Table de mortalité : TH 2016–18 pour les Hommes et TH 2016–18 pour les femmes.
- Taux de charges sociales patronales : 50%
- Hypothèse de rendement de fonds : 2%